

b) à l'égard des autres impôts, pour toute année d'imposition commençant à partir du 1<sup>er</sup> janvier de l'année civile qui suit immédiatement celle où l'avis de dénonciation est donné.

JAMES KELLER  
For the Government of Canada  
Pour le Gouvernement du Canada

VLADIMIR ALEKSANDROVICH SALNIKOV  
For the Government of the Union of Soviet Socialist Republics  
Pour le Gouvernement de l'Union des Républiques socialistes soviétiques